





**ONCOBFC** 



## Dispositif 180 € après-cancer

Application du Décret du 22 décembre 2020 et de l'Arrêté du 24 décembre 2020 relatifs au parcours de soins global après le traitement d'un cancer

Quentin JACQUINOT – responsable recherche et développement en APA en cancérologie, IRFC-FC gjacquinot@irfc-fc.fr

Jeanne LONGET – coordination sociale et parcours après-cancer, IRFC-FC <u>ilonget@irfc-fc.fr</u>

## Positionnement du dispositif dans le parcours

après-cancer

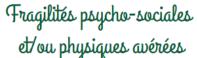








professionnel(s) de soins oncologiques de support concerné(s)



Programme de réadaptation physique post-traitement du cancer



Programme pluridisciplinaire de préparation à la reprise du travail après un cancer

financé(s) et coordonné(s) en ville

Bilan(s) et consultation(s)





Hôpital de jour de Soins Oncologiques de Support spécialité réinsertion post-cancer

## Cadre législatif Déclinaison par l'ARS BFC



## Cadre législatif

Décret du 22 décembre 2020 et Arrêté du 24 décembre 2020 relatifs au parcours de soins global après le traitement d'un cancer

- Parcours de soins global après le traitement d'un cancer (forfait de 180€/patient) Il peut comprendre:
  - Un bilan fonctionnel et motivationnel d'activité physique, qui donne lieu à l'élaboration d'un projet d'activité physique adaptée réalisé par un professionnel de l'activité physique adaptée (APA);
  - Un bilan et/ou des consultations diététiques ;
  - Un bilan et/ou des consultations psychologiques ;



Tarifs et conditions réglementés par décret! Bilan(s) et consultation(s) suivant les besoins identifiés, dans la limite de l'enveloppe de **180 ©** par patient :

- 1 bilan (1 heure) = 45 €
- 1 consultation (30 minutes) = 22,50 €



### Processus

Publication des textes

Janvier 2022



Appel à projets

Parcours de soins global après le traitement d'un cancer

Déclinaison par les ARS – Appel à candidatures

Septembre / octobre 2021



-

Sélection des structures porteuses

1<sup>er</sup> semestre 2022





Mise en œuvre des parcours

Démarrage au 1<sup>er</sup> septembre 2022





## Dispositif 180 € après-cancer

Déclinaison du parcours à l'IRFC-FC



## Parcours patients

Début du parcours

#### **Entrée parcours**

Orientation médicale (cancérologue, pédiatre ou médecin traitant)

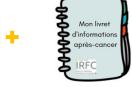












Site internet IRFC-FC

Mon livret d'informations après cancer





(Identification des besoins et orientations)







#### Receuil des indicateurs + Questionnaire de qualité de vie

(sexe, âge médian, type de cancer et de traitement, régime sécurité sociale, etc.)







Traçabilité de l'orientation + Indicateurs et évaluations (T0)





### Parcours patients

Orientations, bilans et consultations



Synthèse envoyée au patient et médecins (traitant & spécialiste)





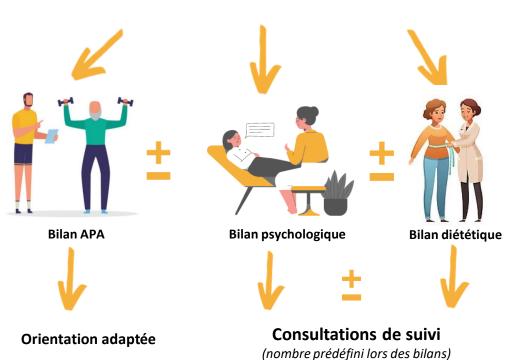






Orientation vers professionnels en fonction des besoins











**Comptes rendus bilans** et consultations sous 8j + Facture







Traçabilité bilans et consultations



### Parcours patients

Fin du parcours

#### **Sortie parcours**

#### Sortie prématurée du parcours

#### Enveloppe 180 € consommée

#### Échéance atteinte

(+ de 12 mois après dernier traitement actif)





(Resp parcours contacte patient)

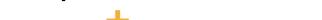


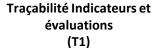


Entretien (téléphonique ou physique) avec coordinatrice du parcours

Satisfaction des patients bénéficiaires du forfait

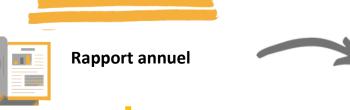








#### Questionnaire de qualité de vie













Traçabilité évaluations (T5)



## Exemple n°1 d'utilisation de l'enveloppe

- 1 bilan APA
- 1 bilan diététique
- 1 bilan psychologique



- 1 consultation de suivi diététique
- 1 consultation de suivi psychologique



## Exemple n°2 d'utilisation de l'enveloppe

- 1 bilan APA
- 1 bilan diététique



- 2 consultations de suivi diététique (2 x 22,50 €)
- 1 bilan APA d'évaluation à distance du 1<sup>er</sup> (45 €)



## Concrètement...



## Prescription médicale d'orientation

• <a href="https://www.irfc.fr/dispositif180">https://www.irfc.fr/dispositif180</a>



ACCUEIL / APRES-CANCER

#### **APRES-CANCER**

- ONCONNECTE A L'EMPLOI programme réalisé avec le soutien financier de l'INCa (Subvention n° inca\_16304)
- DISPOSITIF 180 € après-cancer
- PROGRAMME POST-TRAITEMENT DES CANCERS DU SEIN et +





#### PRESCRIPTION MÉDICALE

#### Orientation : « Dispositif 180 € après-cancer » coordonné par l'IRFC

Pour donner suite à la consultation médicale tenue ce jour, je vous	· · ·
olace du Dispositif 180 € après-cancer qui comprendra notamment	:
Bilan(s) fonctionnel et motivationnel APA	
Bilan et/ou consultation(s) psychologique	
Bilan et/ou consultation(s) diététique  Commentaires éventuels :	
Sommericanes eventueis .	
e patient est informé que vous allez le contacter pour pro coordination visant à définir le parcours adapté à ses besoins dans	_
cancer et ainsi l'orienter vers les professionnels conventionnés.	ie caure du Dispositii 180 € apres-
Le parcours sera coordonné par l'IRFC dans la limite d'un forfait glo	hal de 180 € alloué par patient
INFORMATIONS À RENSEIGNER OBLIGATOIREMENT PAI	
Médecin prescripteur :	LE MEDECIN ONIENTEON
NOM Prénom : N° RPPS :	
Fonction (cocher) : Généraliste Oncologue Radiothéra	apeute Hématologue
Pédiatre Autre spécialiste, précise	
Etablissement ou structure :	
Adresse :	
CP:	
Ville :	
Mail:	
Téléphone :	
Date :	
Signature :	
Informations patient :	
Nom d'usage : Nom de naissand	ce:
Prénom : Date de naissan	ce :
Adresse :	
Adresse : Téléphone :	

#### PRESCRIPTION MEDICALE D'ORIENTATION A ADRESSER A :

- Par mail : aprescancer@irfc-fc.fr
- Par fax : 03.81.800.77
- Par voie postale : INSTITUT REGIONAL FEDERATIF DU CANCER DE FRANCHE-COMTÉ
  - « Coordination du parcours apres-cancer » Mme Jeanne LONGET CHU Minioz - Pôle Cancérologie
  - 2 boulevard Fleming,
  - 25030 Reconcon



## Synthèse de l'entretien initial de coordination







[Civilité] [NOM Prénom] [Adresse] [Code postal] [VILLE]

Besançon, le Cliquez ou appuyez ici pour entrer une date.

Objet : Synthèse de l'entretien initial de coordination Dispositif 180 € après-cancer

Copie à : [Médecin traitant] ; [Médecin spécialiste référent]

Choisissez un élément. [NOM Prénom],

Votre Choisissez un élément, vous a préconisé d'intégrer le Dispositif 180 € après-cance par l'Institut Régional Fédératif du Cancer (IRFC) de Franche-Comté.

#### Rappel du cadre légal relatif au Dispositif 180 € après-cancer :

Ce dispositif est déployé dans le cadre du décret du 22 décembre 120 tif au cours de soins global après le traitement d'un cancer. Il se destine aux patino da 'es mois survant la fin des oin au patient, le parcours peut comprendre un bilan d'activité physique, quant l'ieu ration d'un projet d'activité physique adaptée, un bilan diétérque, un la cholo ue i qu'à des consultations de suivi diététique et psychologique L'IRFC assurera la coordinatic >t le emc des factures dans la limite de 180 €\* par patient (bilan d'une heure = 45 €, consultati ی min = 50 €).

Nous avons procédé ensemble à intretien initial de coordination et à l'évaluation de vos besoins le Cliquez ou appuyez ici pour entrer une date. par Choisissez un élément.

Suivant cette évaluation, nous avons ciblé que vos besoins de prise en charge à ce jour dans le cadre du Dispositif 180 € après-cancer concernent :

- ☐ Un bilan fonctionnel et motivationnel d'activité physique
- ☐ Une prise en charge psychologique
- ☐ Une prise en charge diététique

Ainsi, je vous invite à contacter vous-même les professionnels que nous avons ciblés en fonction de vos besoins et de votre lieu de résidence, afin de convenir d'un premier rendez-vous :

Spécialité	NOM Prénom	Adresse	Téléphone
☐ EAPA			
☐ Diététicien			
☐ Psychologue			

Aussi, nous avons défini ensemble les correspondants auxquels vous réalisés dans le cadre de ce dispositif soient transmis :

- Médecin traitant : [NOM Prénom] ; [Adresse post , [Ad se mail sécurisée]
- Médecin spécialiste référent : [NOM Prénom] : écialité] dresse rostale]; [Adresse mail

Vous avez également accepté ralei nt qu nées ueillies tout au long de cette prise en les . orts d'activités qui doivent être rendus à l'Agence Régionale de Sar de ourgog -Comce qui finance le Dispositif 180 € après-cancer. Fran n de données personnelles vous sera transmise.

l'accompa ement proposé par le Dispositif 180 € après-cancer, vous avez été orie '(e) v s la' , prise(s) en soins de l'après-cancer suivante(s) : ramm de réhabilitation post-traitement du cancer

ON ECTE À L'EMPLOI

ONCOGITE

☐ HDJ de SOS

☐ Autre :

Restant à votre disposition pour l'organisation de ce parcours, veuillez recevoir mes sincères salutations.

Jeanne LONGET

\*: Les consultations se poursuivant à la demande du patient au-delà de l'enveloppe maximale de 180€ seront à la charge de ce dernier.

> Institut Régional Fédératif du Cancer de Franche-Comté « COORDINATION DU PARCOURS APRES-CANCER » CHU Minjoz - Pôle Cancérologie 2 boulevard Fleming, 25 030 Besançon Tél.: 03.70.63.23.37 Mail: aprescancer@irfc-fc.fr

www.irfc.fr



#### L'APRÈS-CANCER

Vendredi 18 novembre 2022

## Fiche de liaison aux professionnels libéraux



#### Dispositif 180 € après-cancer Fiche de liaison au professionnel libéral Orientation d'un patient



Date de la fiche de liaison : Cliquez ou appuyez ici pour entrer une date.

#### Destinataire(s):

Spécialité	NOM Prénom	Adresse	Mail
☐ EAPA			
☐ Diététicien			
☐ Psychologue			

Dans le cadre de votre participation au Dispositif 180 € après-cancer, un patient vous a été orienté et va vous contacter.

Rappel: le compte-rendu de consultation est attendu par la cellule de coordination de l'IRFC <u>sous</u> <u>jours</u> accompagné de la facture.

#### appel du cadre relatif au Dispositif 180 € après-cancer

Ce dispositif se destine aux patients <u>dans les 12 mois suivant la fin des traitements ac</u> <u>du cancer.</u>

Après une évaluation individualisée des besoins du patient, le parcours peut comprer un bilan d'activité physique, qui donne lieu à l'élaboration d'un projet activité us adapte un bilan diététique, un bilan psychologique ainsi qu'à des consultations du vivi de étir de et psychologiques. L'IRFC assurera la coordination et le paiement des factures da vivi de étir de et psychologiques. L'IRFC assurera la coordination et le paiement des factures da vivi de étir de et psychologiques. L'IRFC assurera la coordination et le paiement des factures da vivi de étir de et psychologiques.

#### Identification du patient

NOM d'usage :
Prénom :
Date de naissance : dique ou puyez ur entrer une date.
Téléphone : Mail :
Adresse :
Etal en soins hoisissez un élément.

Dat ...... des traitements actifs : Cliquez ou appuyez ici pour entrer une dat

#### Synthese des besoins identifies

Dans le cadre du Dispositif 180 € après-cancer :

- ☐ Un bilan fonctionnel et motivationnel d'activité physique ☐ Une prise en charge psychologique
- ☐ Une prise en charge diététique

#### Prise en charge antérieure/pendant le parcours de soins actifs

Spécialité	Service/établissement	Contexte	Contact
☐ EAPA			
☐ Diététicien			
☐ Psychologue			



## Modèles de compte-rendu de consultation



NOM Prénom :

Cachet:



et APA

☐ Exercices à réaliser en autonomie, préciser :

☐ Orientation vers une association (sportive ou autre

☐ Accompagnement au sein de ma structure

☐ Orientation vers le Réseau Sport Santé

☐ Autre, préciser :



Cachet:

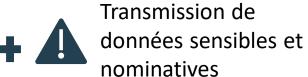


## Enjeu de coordination



180 €



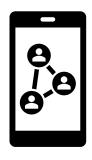














## Mise en place du dispositif & premiers résultats



## Référencement des professionnels libéraux





Psychologues (n=2)

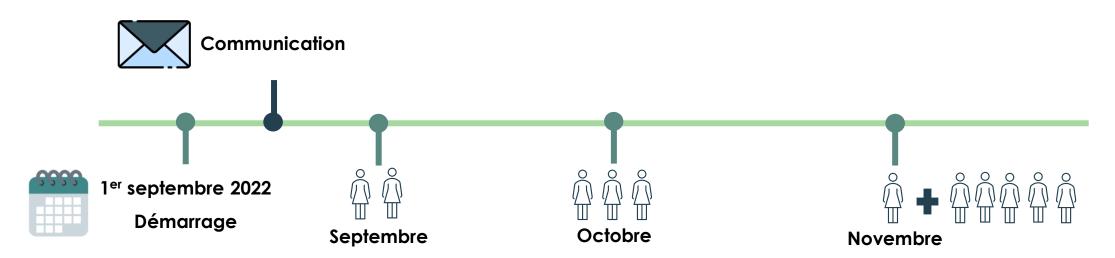


\* : formation spécifique à la cancérologie requise

\*\*: titulaires du DU APANC



## Déploiement du dispositif





#### 6 patients inclus dans le dispositif depuis septembre

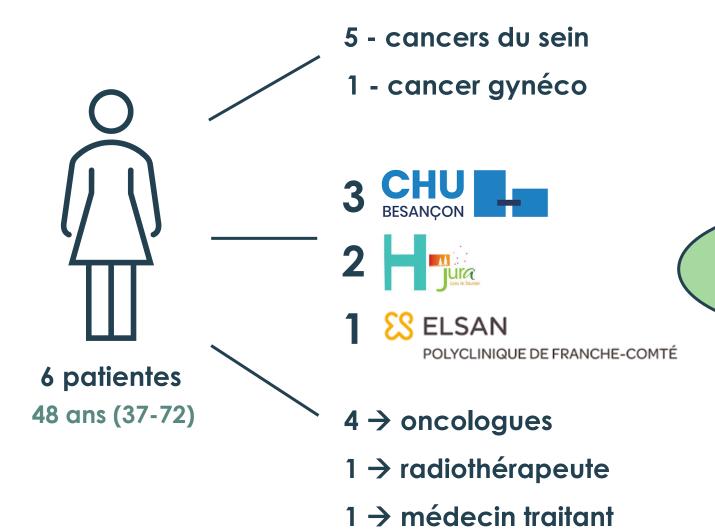
- 5 entretiens initiaux de coordination prévus 2<sup>ème</sup> moitié de novembre

#### 2 patients exclus du dispositif :

- 1 patiente a terminé les traitement du cancer depuis 3 ans (hors délais prévu par le décret)
- 1 patient (suivi en pédiatrie ; 11 ans) déjà suivi par un EAPA en libéral pour des séances (financement des séances non prévu par le décret)



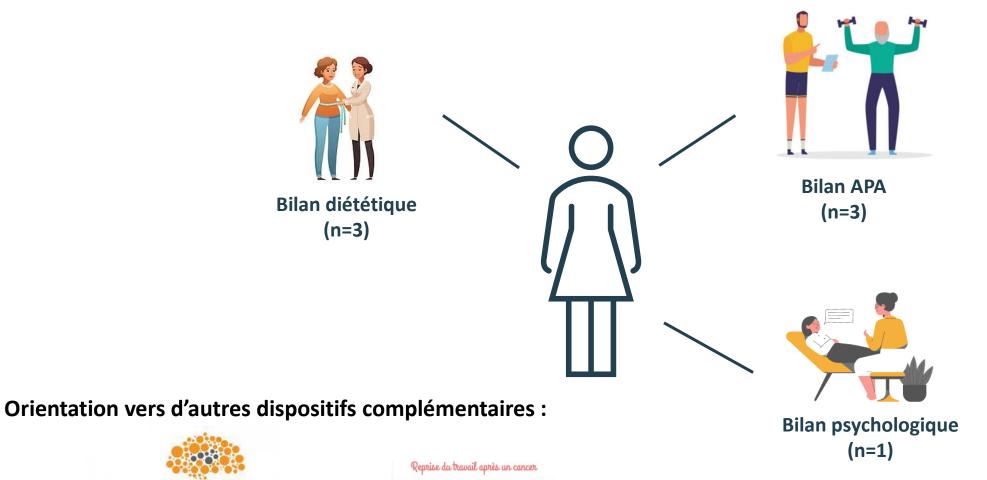
## Profils des patients



5/6 avaient bénéficié de SOS pendant leur parcours de soins au sein de leur établissement de suivi



### Orientation suite à l'entretien initial



 $3 \rightarrow$ 



## Indicateurs d'évaluation et de progression



Tableau 2 : Évaluation des résultats apportés aux patients

	Catégories	Indicateurs	Variables	Temps
	Impacts sur les bénéficiaires	Qualité de vie	<ul><li>- Questionnaire de qualité de vie (Annexe 2 de l'AAP)</li><li>- Questionnaires QLQ-C30</li></ul>	
		Changement de comportement*	- Alimentation - Activité physique - Tabac et alcool	
		Impact sur la santé physique et mentale*	<ul> <li>Vie sociale</li> <li>Image de soi</li> <li>Sexualité, vie affective et conjugale</li> <li>Fatigue</li> <li>Douleur</li> <li>Santé mentale</li> </ul>	TO – T1 – T5
	Impacts sur la santé publique	Survie et récidive	- Nombre de récidive - Nombre de second cancer - Survie à 5 ans	
		Séquelles et comorbidités	<ul> <li>Séquelles physiques de certains cancers</li> <li>Maladies métaboliques, cardiovasculaires et hypertension</li> <li>Perte d'autonomie</li> </ul>	T5

<sup>\*:</sup> Les résultats seront présentés sous la forme «impact positif/impact négatif/pas d'impact » comme indiqué dans l'appel à projets.

Tableau 3 : Évaluation du dispositif et de la satisfaction des usagers

Catégories	Indicateurs	Variables	Temps	
Profil des bénéficiaires	Données anthropologiques et caractéristiques de la maladie	- Sexe - Age - Taille - Poids - Catégorie socio-professionnelle et régime social (y compris bénéficiaire de la CSS contributive ou non) - Type de cancer - Stade - Traitements reçus - Enfants, - AJA.	то	
	Type de publics spécifiques  Périmètre territorial	- AJA,     - Personnes âgées,     - Publics défavorisés et/ou bénéficiaires des minimas sociaux     - Lieu de vie		
	couvert	- Etablissement de soins oncologiques		
	Nombre de patients bénéficiaires	- Total - Par population - Par type de soins de support		
Evaluation de l'activité	Délai de prise en charge	- Entre la prescription médicale et l'entretien initial avec le responsable du parcours - Entre l'entretien initial et le 1 en bilan - Entre le 1 ≈ bilan et la 1 è∞ consultation	Annuellement	
raciivile	Nombre de bilans	- Total - Par soins de support - Nombre moyen par patient		
	Nombre de consultations	- Total - Par soins de support - Nombre moyen par patient		
	Nombre de professionnels liés contractuellement avec la structure	- Total - Par soins de support		
Evaluation des professionnels et des prescripteurs	Profil des professionnels liés contractuellement avec la structure	Diplôme(s)     Diplôme(s)/formation(s) complémentaire     (ex : DU APANC)     Lieu d'exercice     Distance avec le lieu de vie des patients     pris en charge	Annuellement	
	Nombre et profil des prescripteurs	- Total - Par spécialité - Par établissement/structure de rattachement		
	Satisfaction des patients pris en charge	- Informations reçues - Délai de prise en charge - Relations entre les prestataires de soins - Vécu subjectif	TO – T1	
Satisfaction des usagers	Satisfaction des professionnels de soins de support	Intérêt du dispositif (outils, communication avec la structure, relation avec les autres professionnels)	Annuellement	
	Satisfaction des prescripteurs	-Intérêt du dispositif (délais, comptes rendus)		

### Bilan à 3 mois





- > Montée en charge progressive
- Mise en place de l'outil numérique de coordination (en cours )
- > Connaissance du dispositif / Diffusion de l'information

- > Communication autour du Dispositif notamment auprès des médecins généralistes à faire
- Référencement des psychologues libéraux

Quid des patients qui n'adhèrent pas aux SOS pendant les traitements ?



# IRFC INSTITUT RÉGIONAL FÉDÉRATIF DU CANCER ■ Dispositif 180 € Après cancer

Médecins traitants et spécialistes peuvent orienter les patients vers le Dispositif 180€ après-cancer qui permet de bénéficier de :







Un bilan diététique avec ou sans suivi

Un bilan psychologique avec ou sans suivi

Bilan(s) et consultation(s) suivant les besoins identifiés, dans la limite de l'enveloppe de **180 €** par patient :

- 1 bilan (1 heure) = 45 €
- 1 consultation (30 minutes) = 22,50 €



Pour tout patient atteint d'un cancer ayant terminé ses traitements actifs depuis moins de 12 mois et suivi en Franche-Comté.



Sur orientation médicale par le médecin traitant ou le médecin spécialiste, adressée à l'IRFC.

#### Cellule de coordination IRFC



INSTITUT REGIONAL FEDERATIF DU CANCER

Coordination du parcours après-cancer Mme Jeanne Longet Pôle de Cancérologie 3, boulevard Fleming, 25 030 Besançon









03.81.80.07.77



www.irfc.fr

### Informations utiles

Vidéo de présentation : <a href="https://youtu.be/0gHgE1DWrlA">https://youtu.be/0gHgE1DWrlA</a>

**Site internet**: <a href="https://www.irfc.fr/dispositif180">https://www.irfc.fr/dispositif180</a>

#### Renseignements et inscription :

03 81 47 99 99 (ONCOTEL)

aprescancer@irfc-fc.fr





